

UNDT/2013/169, A-Ali

Décisions du TANU ou du TCNU

Les requérants ont fait valoir qu'ils avaient été informés de la décision le 19 juin 2013 lors de la réception d'un e-mail du directeur, le chef de cabinet en réponse à une lettre du 29 mai 2013. Lors de l'examen, il a été déterminé que la lettre envoyée au Secrétaire général le 29 mai 2013 comprenait une déclaration du 21 mai 2013 par les requérants qui se référaient beaucoup au budget qui avait été soumis le 9 mai 2013. Les demandes d'évaluation de la gestion ont été déposées Le 29 juillet 2013, qui est plus de 60 jours après la déclaration du 21 mai 2013 qui indiquait que les demandeurs étaient pleinement conscients de la décision contestée. L'e-mail du 19 juin 2013 était la notification de l'organisation de son refus de considérer la dernière proposition des candidats et non la notification selon laquelle un budget pour le biennal 2014-2015 avait été soumis. Le Tribunal constate qu'au plus tard, les demandeurs ont reçu un avis de la publication du 9 mai 2013 du budget du programme proposé pour la jurisprudence biennale 2014-2015 le 21 mai 2013. Conformément à la jurisprudence du Tribunal, le 21 mai 2013 est le 21 mai 2013. Date à laquelle les délais applicables auraient commencé à s'exécuter, ce qui a entraîné une demande d'évaluation de la gestion avant le 20 juillet 2013. Les demandes d'évaluation de la gestion qui ont conduit à cette demande consolidée ont été déposées le 29 juillet 2013. En conséquence, les demandeurs de demandeurs Les demandes d'évaluation de la gestion n'ont pas été déposées dans la période requise de 60 jours. Les demandes des 46 requérants sont rejetées.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

46 Les membres du personnel de DGACM ont déposé une demande consolidée en contestant la décision de soumettre un budget de programme proposé à l'Assemblée générale pour la Biennum 2014-2015.

Principe(s) Juridique(s)

N / A

Résultat

Rejeté sur la recevabilité

Applicants/Appellants

A-Ali

Entité

DAGGC

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2013/108

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

11 Déc 2013

Duty Judge

Juge Meeran

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Droit Applicable

Bulletins du Secrétaire général

- ST/CSG/2013/3

Statut du personnel

- Disposition 1.2(c)

TCNU Statut

- Article 8.1

Jugements Connexes

2013-UNAT-308

2013-UNAT-342